ASSOCIATION SYNDICALE DES COPROPRIETAIRES DES LOTISSEMENTS DES CHARBONS BLANCS

ORMES le 8 février 2015

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JANVIER 2015 à 18h30

Les propriétaires des lots constituant le lotissement des "CHARBONS BLANCS" à ORMES se sont réunis en assemblée générale, salle François RABELAIS à ORMES, sur convocation faite à chacun par distribution en boîte aux lettres, à l'initiative du bureau de l'association syndicale des lotissements des "CHARBONS BLANCS".

Sont présent :

- pour l'**ASCPLCB :**
  - Monsieur Eric VOISIN, préside l'assemblée générale
  - Monsieur Jean Pierre GUILLOT, Secrétaire
  - Monsieur Maurice LITIERE, Trésorier
- pour l'**ASCPCB :** Monsieur TONNIEAU, Président
- pour l'**ASCPHO :** Monsieur Philippe MOREAU, Président
- pour l'**ASCPM :** Monsieur Philippe VOIDEY, Président
- pour l'**ASCPCC et** l'**ASCPHC :** Monsieur Eric VOISIN, Président
- Pour la mairie d'Ormes :
  - Monsieur Alain TOUCHARD, Maire
  - Monsieur Didier BELEN, Directeur des Services Techniques

La feuille de présence, permet de constater que 31 associés sont présents ou représentés.

Sont présents pour l'A.S.C.P.C.B. Mesdames / Messieurs : BOYER, CARROUE, Commune d'Ormes, FILLON, GUILLOT, LEMOING, MERCIER, PERDEREAU, PIEDALLU, PRAT, RONDEAU, SAUVAGE, SOULAS, SORNICLE / VIVIER, TONNIEAU, VASSE.

Sont présents pour l'A.S.C.P.H.O. Mesdames / Messieurs : COURATIER / DURAND, MOREAU, VEILLE.

Sont présents pour l'A.S.C.P.M. Mesdames / Messieurs : BOSSE, MARCHAND, VOIDEY.

Sont présents pour l'A.S.C.P.C.C. Mesdames / Messieurs : BERTRAND, DESPRES, DUBAS, GUILLOU, RICHER, SOURIOU, HEMERI, HEMME / FAUCHEUX, VOISIN.

Est présent pour l'A.S.C.P.H.C. Madame / Monsieur: LEMOULT

Soit un total de 234 associés absents.

En conséquence le Président passe directement à l'Assemblée Générale extraordinaire et peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Bilan moral et financier 2015.
- Présentation et mise aux voix du budget prévisionnel 2015.
- Pour chaque association de copropriétaires suivante ; ASCLCB, ASCPHO, ASCPM, ASCPCC et ASCPHC :
  - Appel aux candidatures et mise aux voix des membres du bureau de l'association syndicale.
  - Adhésion de l'association syndicale à l'ASCPLCB.
- Fréquence des réunions de bureau.
- Projets d'animations.
- Questions diverses.

Le Président présente les vœux de l'association aux représentants de la commune et à l'assemblée des copropriétaires et les remercie d'être venus.

BILAN MORAL :

* But de l'association depuis que la commune a repris la gestion de la télédistribution :
  * Etre le lien entre la population des lotissements des Charbons Blancs et la municipalité.
  * Permettre à chacun de transmettre ses remarques (réunions de bureau mensuelles de l'association).

* <u>Télédistribution</u> :
Gérée par la mairie depuis le 1er janvier 2000. L'entreprise **EIFFAGE ENERGIE Centre Loire** assure la **maintenance** du réseau **7 jours / 7 de 8h00 à 22h00 au 06.17.68.44.34**.

* <u>Site Internet</u> :
  * http://charbonsblancs09.chez.com. L'Administrateur est Pierre PRAT.

* <u>Animations de l'année 2014</u> :
Rappel des différentes animations de l'année 2014 :

- Participation à l'organisation des « Virades de l'Espoir » (randonnées pédestres et VTT), fin septembre 2014 à la Canaudière au profit de l'association « Vaincre la Mucoviscidose ».
- Soirée « Beaujolais Nouveau » du 3ème jeudi de novembre 2014 qui a eu lieu exceptionnellement dans la salle n°3 au lieu du bar de la Salle Rabelais à cause de l'exposition sur la grande guerre : Bilan financier excédentaire (70,57 €).

* Projet « VOISINS VIGILANTS » :

- Monsieur VOISIN rappelle la genèse de ce projet. Celui-ci est issu d'une demande de Monsieur le Maire en 2013, compte-tenu du nombre de vols perpétués dans les différents quartiers de la commune. L'idée est d'initier le principe auprès des « Charbons Blancs » pour l'étendre ensuite à l'ensemble de la commune.
- Monsieur VOISIN rappelle que le principe n'est pas de remplacer la Police mais d'être vigilant à ce qui se passe dans le quartier, la rue, autour de chez soi afin d'alerter via internet, ses voisins eux-mêmes adhérents et la police nationale lorsqu'un contrat de partenariat est signé entre la communauté, la mairie et le police.
- Monsieur VOISIN rappelle le site internet www.voisinsvigilants.org et son fonctionnement. L'adhésion se fait très simplement sur le site et une demande est transmise aux référents de la communauté choisie qui valident l'adhérent.
- Monsieur VOISIN informe que la communauté « VOISINS VIGILANTS » des Charbons Blancs est décomposé par rue pour en faciliter la gestion. Tout nouveau membre qui veut rejoindre le groupement doit être validé par le référent de la communauté, d'où la nécessité de composer de petits ensembles par rue ou tout le monde se connait…
- Elle est actuellement composée de 18 membres répartis en 4 communautés jumelées entre elles :
    - « CHARBONS BLANCS RONSARD » : 3 membres,
    - « CHARBONS BLANCS DORAT » : 6 membres,
    - « CHARBONS BLANCS MONTAIGNE » : 5 membres
    - « CHARBONS BLANCS BOETIE » : 4 membres.
- L'objectif de l'association des Charbon Blancs pour 2015 est d'augmenter le nombre des membres au sein des communautés existantes et la création de nouvelles communautés dans de nouvelles rues.
- Financièrement la municipalité a budgété l'achat de panneaux « VOISINS VIGILANTS » à répartir dans nos rues de notre quartier. L'association fera une proposition d'implantation à la mairie.
- A la suite d'échange de questions et de précisions sur le fonctionnement, il est rappelé que les membres du bureau restent à la disposition de chacun pour toutes précisions complémentaires.
- Monsieur Le Maire demande qu'il y ait :
    - Une organisation avec une structure ;
    - Des réunions pour organiser, réfléchir sur la mise en place, structurer, planifier ;
    - Créer des groupes de travail en relation avec la Mairie ;
    - Mise en place de panneaux à étudier sur plan ;

BILAN FINANCIER :

Remerciement à Monsieur LITIERE pour son travail de trésorier et l'importance de son engagement. A la lecture du bilan financier, la manifestation organisée ainsi que les intérêts bancaires ne couvrent pas la totalité des frais de fonctionnement de l'association (-17,31 €). Le poste le plus important des dépenses est l'assurance.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL :

Proposition du nouveau budget de fonctionnement soumis et accepté à l'unanimité par l'assemblée.

APPEL DES CANDIDATURES DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASCPCB :

Les membres sortants, Messieurs JP. TONNIEAU, M. LITIERE, JP. GUILLOT et P. PRAT se représentent. Ils sont réélus à l'unanimité. Leurs pouvoirs prendront fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

Président	J-P. TONNIEAU	3 rue Rémy Belleau	Tél. :
Trésorier	M. LITIERE	5 rue Neuve – 45380 CHAINGY	Tél. :
Secrétaire	J-P. GUILLOT	4 boulevard Pierre de Ronsard	Tél. :
Membre	P. PRAT	13 rue Jean Dorat	Tél. :

APPEL DES CANDIDATURES DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASCPHO :

Les membres sortants, Messieurs P. MOREAU et C. PAUL se représentent. Suite à l'appel de candidature, il n'y a pas de volontaire pour compléter le bureau. Les membres restants sont réélus à l'unanimité. Leurs pouvoirs prendront fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

Président	P. MOREAU	12 rue Michel E de Montaigne	Tél. :
Secrétaire	C. PAUL	13 rue Joachim du Bellay	Tél. : .
Trésorier			Tél. :

APPEL DES CANDIDATURES DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASCPM :

Les membres sortants, Monsieur P. VOIDEY et Madame I. MARCHAND, se représentent. Suite à l'appel de candidature Il n'y a pas de volontaires pour compléter le bureau. Les membres sortants sont réélus à l'unanimité. Leurs pouvoirs prendront fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

Président	P. VOIDEY	10 rue Malherbe	Tél. :
Secrétaire	I. MARCHAND	18 rue Descartes	Tél. :
Trésorier			

APPEL DES CANDIDATURES DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASCPCC et de L'ASCPHC :

Les membres sortants, Monsieur E. VOISIN et Madame E. GUILLOU se représentent. Suite à l'appel de candidature Il n'y a pas de volontaire pour compléter le bureau. Les membres sont réélus à l'unanimité. Leurs pouvoirs prendront fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015

Président	E. VOISIN	17 rue de la Boétie	Tél. :
Secrétaire	E. GUILLOU	26 rue Michel E. de Montaigne	Tél. :
Trésorier			

ADHESION A L'ASCPLCB :

L'assemblée vote à l'unanimité pour reconduire l'adhésion des associations syndicales à l'ASCPLCB qui gère les associations des Charbons Blancs. Les Présidents de chaque association syndicale sont membres d'office selon les statuts de l'ASCPLCB. Messieurs E. VOISIN, JP. GUILLOT, M. LITIERE, sont reconduit dans leurs fonctions :

Président	E. VOISIN	17 rue La Boétie	Tél. :
Vice-Président	J-P. TONNIEAU	3 rue Rémy Belleau	Tél. :
Vice-Président	P. MOREAU	12 rue Michel E de Montaigne	Tél. :
Vice-Président	P. VOIDEY	10 rue Malherbe	Tél. :
Trésorier	M. LITIERE	5 rue Neuve – 45380 CHAINGY	Tél. :
Secrétaire	J-P. GUILLOT	4 boulevard Pierre de Ronsard	Tél. :

CALENDRIER DES REUNIONS DU BUREAU.

Rappel !!! Le bureau se réunit une fois par mois sauf pendant les vacances estivales. Ces réunions se déroulent au chalet des associations à partir de 20h30. Elles sont ouvertes à l'ensemble des co-propriétaires.

Le calendrier des réunions 2015 est le suivant :

* Mercredi 11 février ;
* Mercredi 11 mars ;
* Mercredi 15 avril ;
* Mercredi 13 mai ;
* Mercredi 10 juin ;
* Mercredi 9 septembre ;
* Mercredi 14 octobre ;
* Jeudi 19 novembre (au bar de la salle Rabelais en raison du « Beaujolais Nouveau ») ;
* Mercredi 16 décembre ;

Projet d'animations pour 2015 :

Programme des animations prévues :

* Participation à l'organisation des Virades de l'espoir (tracé et balisage des parcours des randonnées pédestres et VTT) le dimanche 27 septembre 2014, à la Canaudière.
* Soirée « Beaujolais Nouveau » le jeudi 19 novembre 2014, bar de la salle François Rabelais.

QUESTIONS DIVERSES :

* Entretien des venelles, les venelles reliant la rue du chemin de la Messe et la place François Villon ont été oubliées, ainsi que la venelle entre le 12 de la rue Montaigne et la rue de la Boétie (ajout de calcaire).

* Gens du Voyage : Accessibilité du terrain à coté de l'ancienne station d'épuration via la route du Mans.
La construction de la nouvelle école de musique est prévue sur cette parcelle et une nouvelle voirie est à l'étude.

* Création d'un passage piéton au niveau du 22 rue Montaigne, au droit des venelles.

* Demande d'éclairage de la piste cyclable parallèle à la première partie de la rue de la Boétie : Monsieur le Maire informe qu'un projet d'école de musique et de bassin paysagé doit voir le jour dans les années à venir sur le terrain contigu à cette piste cyclable. Le projet sera accompagné d'une nouvelle rue qui assurera la liaison du futur quartier à venir dans la cadre du développement de la commune vers la Canaudière.

* Demande d'éclairage venelle : Rue Montaigne / Rue de la Boétie

* Au 1 rue Jean Dorat : Arbre coupé mais souche apparente qui risque de provoquer des chutes

* Vitesse excessive rue du Chemin de la Messe – Demande de panneaux « 30 » : Monsieur le Maire rappelle qu'il en va du civisme de chacun. Il fera appel à la vigilance de la police municipale et rappelle que celle-ci est en possession de « jumelles radar ». Elle fait des contrôles toutes les semaines sur la commune en des endroits et jours variables…

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance et invite l'assemblée à partager la galette avec le verre de l'amitié.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en la volonté du bureau de servir l'intérêt de l'ensemble des copropriétaires.

Le Président / M. VOISIN

Certifiée conforme et véritable.